

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6c. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s. 6c.

BUREAU DE REDACTION, }
Rue Ste. Famille, No. 14. }

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 13 JANVIER, 1850.

BUREAU DE REDACTION }
Rue Ste. Famille, No. 14 }

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

SOULIERS et BOTTINES de **CAOUTCHOUC**, pour DAMES et MESSIEURS,

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du soussigné.

15,000 paires de Souliers commun de Caoutchouc, de bonne qualité,—style originale,—pour Dames et Messieurs. Se vendent que 2s-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2s-10d. jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Dépot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille.
Québec, 3 décembre, 1849.

T. CASEY.

DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT BASSE-VILLE.

AVIS.—

VENTE du soir par le soussigné, Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc. etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été.

Conditions,—COMPTANT.

P. O'DOUD,

Québec, 16 mai 1849.

E. & C.

EN VENTE.

CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale :

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent,

UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un

TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles

escomptes.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie : J. T. Brousseau ; T. Goulet et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

COMMANDES

POU LA FRANCO.

Le Soussigné expédiera, VENDREDI, le 18 janvier et tous les quinze jours durant l'hiver, des COMMANDES, pour Livres Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instrument de Chirurgie, Instruments de Mathématiques, Horlogeries, et autres marchandises de manufacture française. Les personnes désireuses de lui confier quelque chose sont priées de les transmettre le plus tôt possible.

STANISLAS DRAPEAU.

Agent général en Canada

MAISON DE COMMISSION de
l'Ami de la Religion et de la Patrie.
Québec, 14 janvier 1850.

PRIX REDUIT.

LA LYRE CANADIENNE,

ou

Recueil de Chansons et Romances du Jour.

Pour faciliter la vente de ce Chansonnier, le propriétaire a réduit les prix aux conditions suivantes :

Par chaque copie reliée, 2s.

Do brochée, 1s-3d.

En vente chez MM. J. & O. Cremazie rue la Fabrique, haute-ville, et R. E. Fréchette, rue Lamontagne.
Québec, 9 janv. 1850.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 13 JANVIER, 1850.

La politique de l'église.

(1er article.)

Rien de plus fréquent que d'entendre attaquer l'ambition de l'Église. Depuis que la foi a diminué dans beaucoup d'âmes, qu'elle s'est éclipcée en beaucoup d'autres, on prend ombrage de sa puissance, on s'offense de ses plaintes, on s'irrite de ses réclamations. Il y a quinze siècles, la puissance civile se trouvait en présence du double fléau qui nous menace, de l'idolâtrie et de la barbarie, de la dépravation des mœurs et de l'invasion des sauvages.

n'était pas assez. Comme elle avait lu dans l'histoire des premiers siècles et dans l'histoire d'Irlande que la faim même n'était pas assez forte pour dompter l'Église, elle a voulu atteindre son âme, la frapper dans le principe de la vie. Depuis cinquante ans bientôt, elle lui a enlevé l'éducation de la jeunesse; elle l'a soumise, autant qu'il a dépendu d'elle, aux lois civiles, aux ordonnances ministérielles, au Conseil d'Etat et à toute la hiérarchie administrative; elle a fait tous ses efforts pour rendre esclave celle qui a aboli l'esclavage pour enchaîner l'esprit de celle qui affranchit les esprits.

L'Église n'a pas cependant accepté le joug; elle s'est rappelée qu'elle était née libre et que sous les Césars romains elle luttait glorieusement et victorieusement pendant trois cents ans contre l'oppression. Elle a refusé d'obéir à tous les pharisiens politiques qui ont voulu la tyranniser, elle s'est plainte avec courage et a réclamé ses droits avec une invincible persistance. De là les accusations portées contre elle, accusations répétées même par des hommes qui, de bonne foi, se prétendaient chrétiens et déclaraient ne pas retrancher une syllabe du *Credo*. L'Église ne veut pas être asservie comme en Angleterre, comme en Prusse, comme en Russie; donc elle est ambitieuse, donc elle est envahissante, donc elle veut le pouvoir. Sa politique, c'est de régner. La politique de l'Église, la connaissent-ils? en ont-ils examiné les raisons, en ont-ils compris le but? Ces accusations ne sont point nouvelles: les Juifs les portaient contre le Sauveur, et pour obtenir sa mort, il disait à Pilate que s'il ne le crucifiait pas il n'était pas ami de César. Voyons cependant les motifs de cette politique, ils sont assez graves pour faire impression sur quiconque les méditera avec toute l'attention qu'ils méritent.

Le problème de la destinée humaine a été agité par tous les philosophes. L'homme trouve autour de lui un grand nombre d'objets d'étude, le ciel et la terre sont soumis à ses investigations. Sa raison, créée pour connaître, se sent pressée d'une vive curiosité en présence du magnifique spectacle de l'univers; mais ce qui l'intéresse surtout, c'est lui-même. D'où viens-je? que suis-je? où vais-je? Telles sont les questions qu'il se pose nécessairement. L'intelligence la moins étendue, comme l'intelligence la plus développée et la plus forte, entend la conscience murmurer ces mots et réclame impérieusement une solution. Qu'ont répondu les philosophes à l'humanité impatiente et malheureuse? les choses les plus contradictoires souvent les plus absurdes. Les uns lui ont dit: Tu vas au néant; les autres: Tu vas dans un avenir inconnu, jouis du présent; d'autres encore: Tu vas disparaître dans Dieu. Ces réponses, acceptées ou repoussées, ont également laissé l'humanité dans l'inquiétude, dans l'agitation et dans le désespoir. Certains remèdes guérissent

humain, dont la vie n'est point aussi bien pourvue, demande des consolations pour ses peines, des adoucissements pour ses douleurs, des encouragements pour ses fatigues. Répondre aux besoins des âmes dans les hôpitaux, dans les hospices, dans l'usine, dans les champs, sous la manivelle et sous le chaume, c'est la politique envahissante de l'Église; elle veut envahir toutes les angoisses, toutes les tribulations, toutes les larmes: les malades, les infirmes, les vieillards, les pauvres femmes, les pauvres enfants et les pauvres ouvriers du peuple. La philosophie voudrait l'éloigner de ce domaine de la douleur, sans y pénétrer elle-même, tracasseries jalouses, par ses persécutions administratives. Mais l'Église sait que le Calvaire lui appartient elle y monte, c'est sa politique. Elle a appris, non par des spéculations, des conjectures, des raisonnements, mais par une histoire fondée sur le témoignage d'hommes vertueux qui l'ont scellée de leur sang quel est le terme de la vie; c'est un bonheur ou un malheur éternel. Elle a appris que ce qui importait réellement à l'homme ici-bas, ce n'était ni la fortune, ni le rang ni la science, mais son salut, elle en a le ministère. Rien au monde de plus grave, de plus sacré, nulle mission plus importante et plus redoutable.

Les gouvernements humains sont chargés d'intérêts précieux: la vie et la fortune des citoyens, la gloire et la prospérité du pays leur sont confiés. Ce sont des objets qui demandent toute leur vigilance, toute leur sollicitude et tout leur dévouement. Un gouvernement qui permettrait le vol, l'assassinat, l'invasion du territoire, la chute du commerce et de l'industrie, la ruine de l'Etat, serait un gouvernement criminel, indigne de la haute magistrature dont il est investi. Cependant la vie matérielle, la fortune, la gloire et la patrie, n'ont pour chaque homme qu'une durée éphémère s'éclipçant avec le dernier jour de son existence. Les intérêts dont l'Église s'occupe ont une autre valeur et une autre durée! Le temps ne les mesure pas, le tombeau ne les limite pas, la vie qu'elle doit protéger est sans fin, les biens qu'elle doit défendre sont impérissables, la gloire qu'elle doit conserver pure est infinie. Elle est aussi un gouvernement, elle a aussi son territoire et ses citoyens. Son territoire c'est sa foi, ses citoyens sont ceux qui sont nés d'elle par les eaux de baptême, et ont été inscrits sur ses registres. Comme la patrie, elle doit gémir sur le parjure des transfuges; comme elle, elle doit défendre son territoire, conserver les biens et la vie de ses citoyens; elle doit pour cela, s'il le faut, répandre son sang et n'épargner aucun sacrifice.

Deux dangers menacent le salut des âmes: le vice, l'altération ou la perte de la foi; car, pour être sauvé, il est d'une nécessité absolue de croire et de pratiquer.



DISTRICT DE QUÉBEC. UNE Session de la Cour du Banc de la Reine, tenant juridiction criminelle pour le district de Québec, sera tenue en la Cour de Justice, en la cité de Québec, LUNDI le VINGT-UNIEME jour de JANVIER courant, à NEUF heures du matin; je donne en conséquence avis par ce présent à tous ceux qui auront à poursuivre aucun des prisonniers détenus en la prison commune de ce district, qu'ils aient à y être présents pour les poursuivre en droit, et je donne aussi avis à tous Juges de Paix, Coronaires, Connétables et Officiers de Paix, du et pour le district susdit, qu'ils s'y trouvent alors en propre personne, avec leurs records, indictements et autres documents, pour agir et faire à cet égard ce qui appartiendra à leurs différents grades.

W. S. SEWELL, Shérif. Bureau du Shérif, Québec, 4 janvier 1850.

Aux électeurs de la Cité et de la Banlieue de Québec. MESSIEURS, J'AI accepté la situation de commissaire en chef des Travaux Publics, avec un mandat est résolu. Je dois me soumettre de nouveau au creuset électoral, à votre approbation, ou réprobation. Si ces charges honorables qui m'étaient offertes, m'eussent disqualifié de la représentation populaire, je les aurais refusé; mais comme elles me fournissent les moyens de servir plus efficacement mon pays, et de vous être plus utile, j'ai cru que je ne pouvais les refuser sans faire une injustice, et à vous-mêmes, et à tout le district de Québec.

Déjà trois fois vous m'avez élu unanimement pour vous représenter en parlement. Depuis plus de six ans je me suis dévoué à la défense de vos intérêts, et de ceux de tout le pays. Si votre confiance, dont vous m'avez ci-devant honoré, est éteinte, ou affaiblie parce que j'ai accepté un emploi public, dites-le librement: rejetez-moi, et choisissez un autre représentant. Alors je rentrerai dans la vie privée qui a tant de charmes pour moi, et que je n'ai quittée que pour consacrer mes faibles services à ma patrie, et à vous en particulier. Si au contraire vos sentiments de confiance en moi sont demeurés tels qu'ils étaient, donnez-en preuve en m'accordant vos suffrages à l'élection prochaine. Par la vous démontrerez que ceux-là seuls doivent conduire le char de l'état, qui ont la confiance du peuple. Que c'est un peuple, à la majorité du peuple à gouverner par l'intermédiaire de ses mandataires. Que le régime de l'Oligarchie, du patronage, du favoritisme est fini et proscrit pour toujours du Canada. En un mot que vous voulez conserver dans toute sa plénitude le gouvernement responsable que vous avez conquis par une lutte longue et pénible.

Pour capter la faveur, et obtenir les suffrages des électeurs la veille d'une élection, des candidats font quelquefois de grandes promesses, récitent un long credo politique; les promesses s'évanouissent souvent avec le dernier hurrah de l'élection, et ce credo, souvent ils n'y croient pas! Mon credo politique vous est connu, et vous pouvez le connaître par ma conduite politique passée. Cette conduite vous est-elle une garantie suffisante pour l'avenir? C'est à vous à en juger, je n'en ai pas de meilleur à vous offrir. Si vous me confiez de nouveau votre mandat, je travaillerai pour vous, et dans l'Assemblée Législative comme ci-devant et dans le conseil exécutif. Comme conseiller exécutif, mon devoir sera de faire connaître vos besoins, vos désirs, et de faire valoir vos intérêts de tous genres, et ceux de toute la province.

Je laisse avec confiance le soin de mon élection à votre patriotisme bien connu. Si j'obtiens vos suffrages, je m'efforcerai de rendre et faire rendre justice à tous mes constituants, à tous mes concitoyens, de quelque langue, origine, ou religion qu'ils soient; ma devise sera pour l'avenir, comme par le passé, — Droits égaux. — Justice égale. J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très dévoué serviteur, J. CHABOT. Québec, 28 décembre 1849.

en dire autant de la culture du lin et du chanvre. L'un est dans l'état le plus pitoyable de culture, et pour les mêmes raisons que la laine; l'autre est inconnu.

Nous avons chez nous en abondance, et de la meilleure qualité, le cuivre et le fer. Y a-t-il beaucoup de manufactures en fin acier? Ne faut-il pas aller chercher chez l'étranger la faucille et la faux? Pourquoi n'en fabriquerait-on pas chez nous? L'agriculteur pourrait sans argent se procurer tous les ustensiles nécessaires pour l'usage domestique, et tous les instruments de travail. C'est vraiment curieux de voir passer à l'étranger nos produits bruts pour nous revenir manufacturés.

Pour remédier à la gêne qui se fait sentir partout, mais particulièrement dans le commerce, on rêve à des changements politiques, à des renversements de constitution. On veut l'annexion, l'indépendance l'union des provinces anglaises, etc., etc. Toutes ces opinions divergentes peuvent venir d'un bon motif; mais ce n'est pas connaître la nature du mal ni notre situation, que de trouver un remède dans ces changements. Tant que l'on n'aura pas clarifié notre manière d'être, que l'on n'aura pas mis le peuple en état de se suffire à lui-même, il faut se décider à marcher à la remorque de l'étranger. L'établissement de manufactures de toute espèce serait le grand moyen de parvenir à cette fin; mais des établissements faits par des hommes du pays, qui nient ici uniquement leurs intérêts, quelle que soit leur origine. Pourquoi ne formerait-on pas des sociétés en commandite ou autrement, dont les parts de mise seraient de quelques louis seulement? Ces établissements paieraient peu pour commencer; c'est vrai: car il y a certains préjugés à combattre, et le goût pour les produits étrangers. Mais le moyen? Voilà la pierre d'échouement.

Sans blâmer le commerce en lui-même, il faut dire qu'il est devenu abusif. On raffine sur l'importation des produits des manufactures étrangères. Il n'y a plus l'ombre de proportions entre l'agriculture, les arts et métiers et le luxe du jour. Chaque matin les journaux annoncent l'arrivée de marchandises d'un nouveau goût, de la plus fine qualité et de pure... fantaisie. Dans un pays essentiellement agricole, on veut nous faire à nous habiller à la parisienne; comme si les habits de Paris nous mettaient plus à l'abri du chaud et du froid!

Pendant les magasins les mieux fournis de marchandises françaises, allemandes, etc., etc., ont beaucoup plus la vogue, tant l'esprit public est faussé. Faut-il donner à nos marchands importateurs de la louange ou du blâme? Il faut un grand courage pour publier de telles réflexions; mais continuons.

Il faudrait de grands exemples pour remettre le luxe dans son ordre naturel et en proportion avec la position de notre Canada. Mais qui donnera cet exemple? Il doit partir d'en haut? Qui commencera? Honneur! oui, mille fois honneur aux dames de Longueuil qui, l'an dernier, ont formé une société de croisade contre le luxe!!!

Digne apôtre, fondateur de notre belle Tempérance, voilà encore une œuvre qui vous attend! Achevez de régénérer votre pays. Que votre voix, qui a détruit le démon de l'ivrognerie, fasse disparaître de notre sol ce luxe effréné qui mine encore notre pauvre peuple. Vous en connaissez toutes les conséquences morales pour les familles et pour le pays. C'est la dernière plaie qu'il vous reste à cicatrifier. Vous irez ensuite goûter, dans le repos d'une vieillesse cent fois bénie, le plaisir d'avoir deux fois sauvé votre patrie!!! C'est la double couronne qui vous attend!!!

P. J. B. DE LOTBINIÈRE.

CORRESPONDANCES.

- E. B.—Écr. Islet.—Lettre et argent reçus. M. B. P.—Islet.—Reçu 6s.3d. M. P.—do.—Reçu 3s. M. F. C.—do.—3s.3d. M. M. B.—St. Charles.—12s. M. Ls. T.—St. Roch.—Lettre reçue; nos avis ratifiés l'erreur: elle n'est pas de nous, vû que votre première lettre ne comportait ni les noms, ni les montants, par eux payés.

ANNONCES.

BAZAR

de la Société haritable des Dames Catholiques de Québec.

Le public est respectueusement informé, qu'il se tiendra un BAZAR de cette Société, le CINQUIÈME jour de FEVRIER, 1850. Le produit de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux Orphelins, et à l'école des Filles sous la direction des Sœurs de la Charité. Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux Dames ci-dessous mentionnées. Mesdames FAN VELSON, MASSUE, PAINCHAUD, ROY, WOULSEY. Mesdames, McCord, Duval, Lelièvre et U. Tessier, tiendront la table de rafraichissements. Par ordre, JOSEPHTE MASSUE. Québec, 7 Décembre, 1849.

Ainsi, s'il n'y a pas lieu de se rassurer complètement, nous avons du moins la consolation de pouvoir espérer.

AUX MÉCANICIENS.—Son Excellence le Gouverneur Général a offert en prix une médaille d'or pour le meilleur spécimen de mécanisme. Ce prix sera donné dans l'Institut Mécanique de Toronto, mais la compétition est ouverte à toute la province.

Une réquisition signée par plus de 75 personnes, a été adressée à M. le Dr Morrin, l'invitant à se présenter comme candidat, à la prochaine Election Municipale, pour le quartier du Palais.

ACCIDENT.—Mercredi dernier, comme M. Chisholm de Chateauguay, traversait de Beauharnois à l'île Perrot, la glace manqua et M. Chisholm perdit son cheval sa selle et son contenu et quelque argent. M. Chisholm et son compagnon ont eu peine à sauver leurs vies. Depuis ce temps, on a tracé un chemin un peu plus bas dans une place sûre.—Minerve.

Le prétendu départ de lord Elgin.—Parmi les bruits aussi extraordinaires que faux lancés au vent par les journaux toriens et démagogiques s'est trouvé ces jours derniers celui de la résignation de lord Elgin et de son remplacement par le général lord Saltoun. Voici comment le Globe répond à cela:—

“ Nous avons la meilleure autorité pour dire que le bruit est tout-à-fait sans fondement dans tous ses points, et s'il était possible d'éprouver de l'étonnement sur ce qu'on peut dire aujourd'hui, nous nous étonnerions de voir un journal oser affirmer si hardiment comme fait ce qui n'a d'autre base que le babillage des rues.”

Le jeu de l'opposition. Dans ce moment, paraît être de créer de l'excitation, et s'il n'y a pas de quoi l'alimenter dans les événements qui se passent journellement, on se met à en manufacturer.—Minerve.

LES CREVASSES DU MISSISSIPPI.—Les inondations qui l'an dernier ont ravagé certaines parties de la Louisiane et notamment la Nouvelle-Orléans, menacent de se renouveler cette année. Déjà les levées ont cédé sur plusieurs points de la Basse Louisiane: des effondrements considérables avaient eu lieu durant les derniers jours de décembre dans la paroisse St. Jean Baptiste. Un certain nombre de planteurs avaient dû suspendre leur rouaison et quelques petits habitants avaient été contraints d'abandonner leurs demeures. La Nouvelle-Orléans de son côté éprouvait des craintes sérieuses par suite du mauvais état des levées au-dessus de Carrollin; en conséquence un comité avait été nommé par les conseils des trois municipalités pour veiller à la sécurité publique. Ce comité s'est réuni le 29 décembre pour délibérer: il a enjoint aux voyers de la ville d'examiner l'état des lieux et de déclarer nettement si les mesures déjà prises suffisent, dans le cas où une partie de la levée viendrait à s'effondrer subitement, pour protéger la ville contre l'inondation. S'ils jugent que ces mesures sont insuffisantes, ils devront indiquer en détail celles qu'ils croient indispensables, et fixer le prix estimatif des travaux.”

Les voyers sont en outre autorisés, dans le cas où une crevasse aurait lieu subitement, à faire exécuter d'urgence et sans attendre l'initiative des municipalités, à les travaux nécessaires pour prévenir l'invasion de la ville par les eaux.— Courrier E.-U.

(Pour le Canadien.)

AGRICULTURE ET INDUSTRIE.

Le degré de civilisation d'un peuple se révèle par les progrès de l'industrie comme par ceux des sciences et des arts. Plus nous avançons, plus les métiers deviennent des arts, et plus le luxe lui-même devient un objet d'utilité; mais ce luxe qui attire le superflu du riche pour rémunérer le travail du pauvre ne prospère que si l'agriculture, développée dans les mêmes proportions, augmente les richesses premières. (Discours du Président de la République Française.)

Ces paroles méritent d'être soumises aux plus sérieuses réflexions des penseurs, qui méditent sur le misère du peuple, cherchant les moyens d'y remédier. Elles sont vraies dans toute la force de leur expression: mais l'application qu'on en peut faire n'est certes pas la même pour tout le pays. Car les proportions entre les développements de l'agriculture, des sciences, des arts et du luxe ne sont pas les mêmes partout. Ce qui peut-être vrai en pratique en Angleterre et en France, par exemple, peut-être faux en Canada.

Les pays, l'Angleterre spécialement, sont essentiellement manufacturiers. Leur population surabondante ne peut point trouver d'emploi à l'agriculture. Elle fournit beaucoup plus de bras qu'il en faut pour faire produire la terre. Il est donc nécessaire pour cette surabondance d'avoir d'autres emplois pour lui faire gagner son pain. Le commerce, les ma-

nufactures exploiteront ces bras devenus inutiles, en leur donnant des moyens d'existence; les capitalistes, la nombreuse classe de l'aristocratie dont la richesse est presque toute numéraire, donneront de l'encouragement aux manufactures, aux arts et aux métiers, les feront parvenir à leur perfection, par un luxe raffiné, devenu nécessaire pour faire refouler le numéraire jusqu'à l'agriculteur, en même temps que les exigences de l'agriculture perfectionneront le mécanisme des instruments de travail.

Le Canada, sous le rapport de la proportion de l'agriculture au luxe, aux arts et métiers, est dans une fautive position. L'agriculture y est très négligée, tout a fait arriérée dans la province inférieure, les arts et métiers n'y avancent guère plus. Il n'y a pas, proprement parlant, de capitalistes, d'aristocratie riche en numéraire, cette classe est tout à fait minime. Le commerce seul a exploité les bras impropres à l'agriculture, il a fait un profit de l'étranger; lui seul a été le mobile de l'activité. Mais voilà qu'il cesse, et la misère le paupérisme se font sentir partout. Il a été le goût pour l'agriculture, il a peuplé nos villes sans proportion avec les campagnes; il n'a encouragé aucune manufacture indigène. Il a seulement su produire d'habiles constructeurs de vaisseaux. Mais cette branche unique d'industrie menace ruine. Il a fait circuler l'argent, et malheureusement fait croire que l'argent est l'unique ressource du peuple. C'est vrai dans les circonstances actuelles. Mais le commerce manquant, l'argent cesse de circuler; de là un cri général de gêne; preuve de notre position anormale. Le luxe, et un luxe ruineux, s'est glissé dans toutes les classes de la société. L'agriculture même n'en a pas été exempt; et la province ne produit rien pour fournir au luxe. L'équilibre donc est détruit. Qui le rétablira? combien d'années faudra-t-il travailler pour rétablir les proportions?

C'est par l'agriculture qu'il faudrait commencer; tout le monde en convient. De grands efforts ont déjà été faits, sans, malheureusement, produire d'améliorations bien sensibles. Il ne faut pourtant pas se décourager. Il y a un commencement d'élan; avec de la persévérance, on réussira. Le journal d'agriculture menace de discontinuer de paraître, ce serait une perte réelle, qui n'est pas assez sentie. Le journal a bien à la vérité quelque défec-tuosité. Il n'est pas assez intelligible pour nos habitants, peu accoutumés aux termes techniques. Ce défaut disparaîtrait, si les correspondances étaient plus nombreuses. Avec le temps elles le deviendront. Laissons faire d'âpres expériences.

La presse en général devrait prendre activement la cause de l'agriculture. Nos feuilles hebdomadaires pourraient très bien consacrer à cette fin une colonne de chaque numéro, au lieu de les remplir de ces légendes, de ces contes faits pour amuser les esprits légers. Elles pourraient reproduire les articles les plus pratiques du journal. Par-là elles suppléeraient à son défaut de publicité, et propageraient les connaissances si utiles de l'agriculture.

La colonisation, qui marche à grands pas, servira beaucoup à rétablir l'équilibre. Elle a pour but de défricher les terres incultes, pour les rendre arables, et augmenter nos produits. Le grand thème sur lequel on devrait travailler, pour l'avènement de la science agricole, ce sont les différentes branches qu'embrasse cette science infinie et toute d'expérience; les engrais, les assolements, le traitement des bestiaux, les instruments de travail, etc., etc.

Mais avec tous ces soins l'agriculture sera toujours languissante, si elle n'a pas son corroborateur naturel, les manufactures indigènes. Pour qu'elle prospère, il lui faut un débouché pour tous ses produits. Il faut que l'agriculteur puisse absolument se passer d'argent et trouver près de lui tout ce qui lui est nécessaire, en échange de ses propres produits. Autrement l'agriculture ne parviendra jamais à un haut degré d'extension. Car beaucoup d'articles ne seront jamais capables de lutter avec avantage sur les marchés étrangers.

Par exemple, un bétail bien négligé ici, c'est le mouton, véritable richesse agricole, ressource précieuse pour l'agriculteur et pour tout le pays. Jusqu'à présent on a généralement élevé ce bétail comme le bœuf, pour le marché. On n'en a gardé que la quantité justement nécessaire pour les besoins de la maison, qu'autant qu'il en fallait pour la filature domestique, la laine n'ayant point de débouché. Ceci trouve sa raison dans la disproportion de l'agriculture avec les manufactures de laines, qui n'ont jamais été encouragées, parce qu'on employait les bras à l'exploitation des bois de toute espèce. Les essais qu'on a faits ont peu réussi, parce que le goût pour le luxe a faussé les esprits. Et ce goût est certainement trop favorisé. De là cet engouement pour les étoffes étrangères, et une espèce de mépris pour les produits indigènes. Il est vrai de dire que nos laines sont grossières. Mais qu'on établisse des manufactures de laine, et vous verrez le mouton devenir un des premiers soins de l'agriculteur, qui cherchera les moyens d'améliorer les races sous tous les rapports. Sans négliger les travaux domestiques, l'agriculteur enverrait aux manufactures le surplus de ses laines, et en recevrait en échange des draps de l'espèce désirable pour les besoins de sa famille. On pourrait

Item des Nouvelles APPORTÉES PAR LE CANADA. PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Angleterre.—Les changements qui devaient survenir dans les nouvelles lois de Navigation avaient empêchés les marchands d'agir aussi librement qu'ils l'eussent fait jusqu'après le premier Janvier, alors qu'on s'attendait à les voir entrer dans de grandes spéculations.

Le rappel de ces lois a plutôt amélioré le commerce qu'il ne lui a fait tort. Tous les chantiers sont remplis et des ordres doivent dit-on, être expédiés tout nécessairement vers l'Amérique du Nord.

Les rapports des districts manufacturiers sont des plus satisfaisants.

Il y avait eu durant le dernier mois une grande demande de fer que l'on a coutume de voir à pareil époque de l'année. Le prix étaient fermes et tendaient à augmenter.

On dit qu'à l'ouverture du Parlement, un effort désespéré, mais inutile sera fait pour rétablir une partie de l'ancien système protecteur.

Voici ce qu'en dit au sujet de l'Annexion aux Etats-Unis, l'Advertiser de Londres, Le Cabinet a pris en considération la question d'une séparation entre la Méridionale et ses possessions d'Amérique. Il en est venu à conclure que l'Angleterre ne perdrait actuellement rien à effectuer la séparation du Canada.

Le résultat d'un examen soigné sur la connexion Canadienne, sous tous les rapports, est que, l'Angleterre, loin de souffrir du refus d'allégeance à la couronne britannique par les colonies d'Amérique, y gagnerait réellement. C'est un fait prouvé que les dépenses de la connexion en ont plus que contrebalancé les avantages. Le soutien de cette partie de nos possessions coloniales nous assujétit à la dépense de £800,000. En est-il qui puisse nous soutenir que les Canadas nous rapportent des profits équivalents à cette somme? L'on peut douter que nos exportations en Amérique seront aussi fortes après la séparation, toutefois nous disons avec connaissance de cause que l'Angleterre n'y perdrait rien. Telle est indubitablement la conclusion où en est venu le Ministère après mûre délibération; et il a résolu d'agir en conséquence. A la prochaine réunion du parlement, le peuple sera appelé à prendre connaissance des délibérations du Cabinet, et de ce qu'il pense à ce sujet.

France.—Louis Napoléon a ordonné au Ministre du Commerce un examen immédiat sur la question des Tarifs des douanes dans le vue de diminuer les droits énormes établis sur les provisions de bœuf venant de l'étranger, et aussi afin d'encourager les manufactures, en réduisant les droits imposés sur les articles non manufacturés.

Rome.—Il est survenu quelques difficultés dans les états romains au sujet du rétablissement des droits sur la fleur.

Les partisans de l'honorable Jean Chabot, commissaire en chef des Travaux Publics, ont particulièrement invités de se trouver, samedi à 11 du matin, à la demeure de ce monsieur, rue Haldimand, pour l'accompagner à la maison du Parlement.

Le Globe nous apprend que leurs excellences le Comte et la Comtesse d'Elgin ont réuni lundi dernier le 7, une nombreuse société pour donner leur première soirée à leur nouvelle résidence "Elmsley House." Les arrangements étaient excessivement bien faits, dit ce journal, et bien que le parti fut très nombreux, l'espace ne manqua, et tous ont été enchantés des amusements de la soirée et de l'urbanité de l'hôte et de l'hôtesse. Nonobstant la presse turbulente et factieuse de Montréal il paraît évident que dans le Haut-Canada, du moins, Son Excellence occupe cette position de digne neutralité de laquelle on a tant travaillé pour la faire sortir.

A cette soirée se trouvaient M. le chancelier et Mme. Blake, le juge en chef et Mme. Macaulay, M. et Mme. LaFontaine, M. et Mme. Hincks, et Mme. Sullivan, M. Draper, M. et Mme. Hy. Sherwood, M. et Mme. J. H. Cameron, M. H. J. Boulton, M. et Mme. Malcolm Cumron, M. et Mme. Cayley, le shérif et Mme. Jarvis, Dr. et Mme. Rolph, Dr. et Mme. Ryerson, Dr. et Mme. Bevan, M. et Mme. Proudfoot, M. et Mme. John Cameron, M. et Mme. T. G. Ridout, colonel et Mme. Carthew, M. et Mme. John Crawford, M. et Mme. John Ridout, &c.

Le Globe de Toronto nous informe que les magistrats du Haut-Canada, qui ont signé le manifeste annexioniste de Montréal, ont été destitués et privés de leurs commissions.

On lit dans la Journal d'hier. Une lettre de Toronto en date du 12, annonçait que M. Baldwin était sauvé. Cette lettre voulait parler probablement d'une première attaque. Mais une dépêche télégraphique d'hier soir datée: "4 heures et quart," disait: "Quelque peu inexact."

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

HUILE DE LIN, double bouillie. BRIQUES A FEU marquée "curr." GENEVIEVRE de "DeeKuypers" CHARBON de Smith, double criblé. C. E. LEVEY et Cie. Québec, 2 juillet 1949.



DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

En conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les communications des personnes résidentes dans le Bas Canada, devront être adressées à L'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal. 9 novembre, 1849.

POUR SAN-FRANCISCO.

Table listing steamship services to New York and San Francisco, including ship names, departure dates, and fares for various cabin classes.

PAQUEBOTS A VOILES. Partant de New-York chaque semaine. POUR SAN-FRANCISCO. Cabine, de \$225 à \$250. Steerage \$125 à \$150.

CHARLES BAILLARGE, PRATIQUE et enseignement l'Architecture, l'Équipement, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.

VIN et PILULES DES BOIS du DR. HALSEY. Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

EYE PLASTER la Bouteille de Pinte. Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni mélasse, ni réglisse, ni aucune espèce de sirop.

DES PILULES COMMÈES OU SUCRÉES DU Dr. HALSEY. L'action de ces pilules s'harmonise avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétaires. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

CERTIFICATS en faveur des Eaux de PLANTAGENET.

L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise, telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux précieux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies.

Les quantités d'Iode de Brôme et de Magnésium paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'Eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill. Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décisif.

H. Y. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 3 mai 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je erois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux.

L. F. TA'ERNIER. Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'a voir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet. Je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scorbutiques profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches les névralgies et plus particulièrement la sciaticque.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir de ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général.

Monsieur—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis.

P. E. PICAULT, M. D. Dundee, 7 Avril 1849.

Mon cher ami.—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme, etc., etc., Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux ont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. P. MASSON, M. D. Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays? FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons.

Les noms de 45 médecins s'accordent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau; que le public en juge par lui-même.

M. D. W. Nelson, J. G. Bibaud, J. E. Coderre, J. L. Leprohon, L. U. Masson, P. E. Picault, W. Fraser, G. W. Campbell, L. F. Tavernier, Drs. E. H. Trudel, H. Mount, Alex. McCulloch, R. L. McDonell, J. Crawford, F. Badgley, A. Hall, S. C. Sewell, P. J. Ledue, DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Sous le Fort Basse-ville. MARTYN RAY, Agent, Québec, 2 juillet 1849.

BUREAUX DE L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

AU CANADA!

MAISON DE COMMISSION ATTACHÉE A L'ETABLISSEMENT.

Stanislas Drapeau, Propriétaire, AGENT GENERAL, COMMISSIONNAIRE & CONSIGNATAIRE POUR l'Angleterre, l'Ecosse, la France et les Etats-Unis d'Amerique.

PRENDRE la liberté d'informer MM. les Marchands et autres habitants du Canada, que, vu l'ère nouvel qui s'ouvre pour le Commerce de cette colonie par la libre navigation du St. Laurent, aux bâtiments de tous les pays étrangers, il vient de prendre des arrangements avec des Correspondants spéciaux, à l'étranger, qui lui permettront de se charger des Commandes des Commerçants, Marchands ou autres personnes de ce pays, pour l'achat de toutes Marchandises, Journaux, Modes, Objets d'Art et de Luxe, Meubles, Instruments de Musique, Vins et autres Objets, &c., qu'ils voudront retirer des Marchés d'ANGLETERRE, de la FRANCE ou des autres pays de l'EUROPE.

Le Soussigné ose espérer que le choix qu'il a fait de ses Correspondants lui méritera une part de la confiance publique. Il aime aussi à faire remarquer que ses Correspondants s'engagent à faire venir, aux personnes qui s'adresseront à notre Maison de Commission, de tous les avantages possibles tant sous le rapport des prix que de la qualité des objets.

Il recevra également toutes les consignations extérieures pour le Canada. Ecrite franco, à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie, et AGENT GÉNÉRAL en CANADA.

ANNONCES PARISIENNES.

101 CARTES COLORIÉES, CARTONNÉES et RELIÉES POUR 20 FRANCS.

ATLAS UNIVERSEL, HISTORIQUE et Géographique, par HOUZE.

Autorisé, le 1er Juin 1849. par l'Université de France. Donnant les divisions et modifications territoriales de toutes les nations aux époques importantes de leur histoire, avec notice sur tous les faits historiques et l'indication des lieux où ils se sont accomplis.

Arrêté du grand-maître de l'Université de France qui approuve et autorise l'Atlas Universel de Houze.—Le ministre du département de l'Instruction publique et des cultes, grand-maître de l'Université. Vu la déclaration du conseil de l'Université en date de ce jour. Oub le rapport sur un ouvrage intitulé: Atlas Universel, Historique et Géographique, par Houze, arrêté: Le dit ouvrage est admis pour être placé dans les bibliothèques des lycées et des collèges. Fait à Paris, le 1er juin, 1849.

Le secrétaire du conseil, GUINAULT. Pour ampliation:—Le chef du secrétariat, COLLIN. Le ministre de l'Instruction publique, FALLOUX. Le chancelier de l'Université, THÉNARD.

Del il des 101 cartes composant l'ATLAS UNIVERSELLE, le seul avec lequel on puisse apprendre l'histoire et la géographie.

- 1. Histoire-Sainte—14 cartes. 2. Europe—80 cartes. 3. Histoire de France.—30 cartes. 4. Histoire de Grèce et d'Italie.—16 cartes. 5. Histoire d'Angleterre.—10 cartes. 6. Histoire d'Allemagne.—12 cartes. 7. Histoire d'Espagne et Portugal.—8 cartes. 8. Histoire de Russie, Suède, Norvège, Danemark, etc. 9. Les autres parties du Monde.—6 cartes.

L'ATLAS est magnifiquement relié et orné des plus délicieuses arabesques enlaminées d'or. Les cartes sont coloriées à la main avec un soin tout particulier. Chaque carte ne revient qu'à 20 centimes, à peine le prix du colorage. C'est la dernière limite du bon marché. Pour référence, s'adresser à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—12 déc.

MECANISME MERVEILLEUX. FABRIQUE D'HORLOGERIE. BREVETES. HENRI CAPT & CIE. No. 13, RUE D'ALGER ST-HONORÉ, PARIS.

Informant que leur Etablissement offre un assortiment des plus complets et des plus riches de l'Europe, consistant en Horlogerie, Bijouterie, Pendules, Pièces de musique, &c., Exposition d'une Pendule, avec huit oiseaux chantant en chœur. Une liste des prix, avec modèles, sera expédiée sous peu aux différents agents d'Amérique. S'adresser à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie, seul agent pour le Canada.—3 déc.

LA TRIBUNE SACREE, revue Mensuelle. 64 pages, format in-8vo., imprimé sur beau papier. BUREAU: Rue Neuve-St-Augustin, No. 49, à Paris.

Contient des Discours, Sermons, Mandements, Domiales, Sujets de circonstances, Morceaux complets (points d'analyse), par les principaux prédicateurs de la France et de l'étranger. Cette revue contient la matière de 6 volumes in-8vo., véritable manuel du Prédicateur, et des amis de la littérature sacrée, et ne coûte que 15 francs par an. On s'abonne en Canada, (chez le seul agent), à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—3 décembre, 1949.

DE LA CÉLÈBRE MANUFACTURE PLEYEL. Rue Rochecouart, 20, et rue Grande-Batelière, 2, à Paris.

On trouve dans les magasins de PLEYEL & Cie, un choix considérable de PIANOS neufs de tout genre, et notamment un nouveau modèle de PIANOS DROIT, à cordes obliques, qui ne laisse rien à désirer pour l'éclat et la force du son, la promptitude du clavier et l'élégance de la forme. La maison PLEYEL ayant à cœur d'entretenir les nombreux ouvriers qu'elle a conservés dans ses ateliers, est décidée à faire de grands sacrifices sur les prix, vu la prise générale monétaire. EXPORTATION.—Pianos spécialement fabriqués pour résister aux influences atmosphériques des pays d'outre-mer. On expédie au Canada directement ou par l'entremise de la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—3 décembre, 1849.

29 vols. HISTOIRE UNIVERSELLE de l'EGLISE CATHOLIQUE. 29 vols. in-8vo. 5 fr. chaque. Par M. l'abbé RORIBACHER, Docteur en Théologie de l'Université de Louvain, Professeur au Séminaire de Nancy. 2de. Édition.

ON annonce une seconde édition de cet Ouvrage. Le succès de la première, tirée d'abord à 1,500, puis à 2,700 exemplaires, et complètement épuisée avant d'être achevée, rendait tout superflu. L'auteur revêt avec soin l'édition nouvelle, et il invite ses lecteurs à lui transmettre leurs observations en les adressant par écrit aux Éditeurs. Il se propose de combattre d'une manière plus directe les erreurs modernes condamnées récemment par le Concil provincial de Paris. L'ouvrage formera 29 volumes in-8. Le tome premier paraîtra dans le courant de janvier prochain; les suivants régulièrement de mois en mois. Le prix de chaque volume est de 5 fr. chez Gaume frères, à Paris. Pour référence, s'adresser à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—30 nov. 1849.

RUE DE PROVENCE, No. 5, à Paris. PRIMES DONNÉES POUR RIEN!! PARAISSANT chaque MOIS. Abonnement: 15 francs.

15 F. LE FOYER DOMESTIQUE, 15 F. JOURNAL COMPLET DE LA FAMILLE.

POUR LES PÈRES, revue politique et commerciale, &c. POUR LES MÈRES, économie domestique, hygiène, religion, modes, littérature, nouvelles, etc. POUR LES DEMOISELLES, dessins de broderies, gravures de modes, patrons nouveaux, travaux d'aiguille, musique, anecdotes. Dans chaque numéro, des articles spéciaux sur l'agriculture et l'horticulture, avec indication des meilleurs procédés. Par une heureuse combinaison, tout abonné reçoit immédiatement, pour rien, une GRANDE et MAGNIFIQUE GRAVURE du prix de 15 fr. ou à son choix, 10 morceaux de Musique nouvelle des auteurs les plus en vogue.—On s'abonne en Canada, à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

L'AMI DE LA RELIGION DE LA PATRIE.

AGRANDISSEMENT!

Programme pour l'Année 1850.

U MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est inaintenu depuis son origine, nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 18 Février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé: LECTURES AU SALON; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots résument nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude s'élever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière: nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appellerons le parti du mal, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence latine, " Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes."

C'est donc sous le titre modeste de: Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres Religion, Économie Politique, Science, Arts, Philosophie, Eloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigraphe suivante que nous adoptons:

" Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'honneur des mères et l'honneur des familles."

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour répandre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affermir les idées religieuses que tout tend à détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est que par les bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche. Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

Québec, Octobre, 1849.

Nous prévenons les personnes qui désirent jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 18 février prochain, car après cette date il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un chelin par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 18 février, il nous est impossible de renouveler ou d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

SOMMAIRE DES LECTURES AU SALON.

RELIGION.

Influence de la civilisation chrétienne en Orient. Le culte de Marie. Les scandales de Paris. De l'Écriture Sainte. De l'existence de Dieu. Le dimanche en Angleterre et en France.

POLEMIQUE.

Considérations sur l'état général du protestantisme. Un Sermon de Diderot. Des associations religieuses. L'athéisme allemand et le socialisme français. L'Éloge de Voltaire mis au concours par l'Académie française.

LEGENDES.

St. François Xavier, St. François de Sales.

ETUDES CONTEMPORAINES.

Marie Nicolas Fournier, de la Condamine, évêque de Montpellier. Hippolyte Violen. La maison de l'Espion. Le Cardinal Maury. Etat religieux du monde. La logique et les faits sur les maximes gallicanes. Éloge de Charles Nodier. De l'état et de l'avenir de la musique et de son influence sur les mœurs du peuple.

ETUDES PHILOSOPHIQUES.

De l'impossibilité du hasard dans les choses de ce monde, Roger Bacon, Le peuple.

ETUDES POLITIQUES.

Essai d'histoire parlementaire de la Grande Bretagne.—William Pitt, La Jeune Irlande et la dernière agitation irlandaise. Les Polonais dans la Révolution européenne.

ETUDES D'ÉCONOMIE SOCIALE.

Des Hospices, Conseils d'un grand père pour l'éducation de ses petits-fils, Des caisses d'Épargne.

VOYAGES.

Scènes de voyages dans l'Amérique du sud, Voyage du père Marquette au Mississippi, Voyages et recherches en Égypte. Voyage archéologique à Ninive.

ETUDES SUR LE MOYEN-ÂGE.

Excursion en Bourgogne, Études sur l'Égypte ancienne.

LITTÉRATURE.

Un drame de la Chouannerie; épisode de 1794. La cloche du marchand. Un rêve de l'impératrice Joséphine. La cathédrale de Cologne. Le souterrain de Neullies. Esther. La Mer et le Désert ou les Missionnaires en Amérique. Une campagne d'hiver, souvenirs de la vie militaire en Afrique. La légende d'une sœur. Les bains de Lavey. Landuis. Tableaux Bibliques. L'Espérance. Une nuit au calvaire. Le plus malheureux. Fragment d'un voyage autour du monde. L'installation d'un curé. Le départ d'un curé. Le Stabat Mater de Pergolèse. La conquête du trépassé. Chambord. Aux Enfants. La raie des Enfants.—dialogue. L'Église de la Madeleine. Le chien invalide. Une tempête d'eau douce. La vallée des morts. Éto.—1793. Le Fauteuil de Molière à Pézinas. Richard Cromwell. Le franc bigre. Le Prétrophobe de la ferté-sous-Jouarre. La vocation. Une lecture de Roman. Un amateur. Le dernier duc de Normandie. La haye-des-trépassés, Abélard, Toi qui passas 30 ans dans l'exil, ne reviens pas dans ta patrie, le désespoir t'y attend.

L'ombre d'Éric, L'homme devant l'orage. L'Empereur de la Doctrine chrétienne. Le Jeudi-Saint à St.-Louis du Missouri. Cour Divine. Le député sortant. Une chasse aux nègres-marons. Louis Antoine de France. Une lecture à l'hôtel de Rambouillet. Pélérinage en Lorraine. Providence. Histoire de Pierre de Lusignan dit le Victorieux. L'Église St. Vincent de Paul. L'orgue de Fribourg. La prière du soir par une tempête. Les muses. Les enfants. L'Esprit du mal. Le suicide. Environs de Jérusalem. Gâteau des Rois. Terre! Terre!

St. Patrice et l'Irlande. L'arc-en-ciel. ETUDES HISTORIQUES. Les Steppes de Hongrie, Études physiologiques sur la France, Esquisses dramatiques sur la révolution française, Jean Chouan, Du clergé espagnol, Les livres et les libraires avant l'invention de l'imprimerie, Les œuvres philosophiques du cardinal de Retz, Journées des 2 et 3 Sept. 1792, La Russie et la Serbie, Historiens modernes de la France, Un épisode des massacres de Sept. 1792, La Russie et le Danemark, La Santa-Casta, Le bois des laniers, La colline des Antici, Notice sur l'Église St. Louis des Invalides, La nuit du 15 Sept. 1843 à Athènes, Les Basiliques de Rome, De l'Orient et des ordres de Chevalier, Strasbourg, Aperçus historiques sur l'établissement de la 3e. Dynastie des Rois de France. Les basiliques patriarcales de Rome, Versailles, Souvenirs de la Trappe.—Les trappistes, De la civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs, sous Pсаммитichus, jusqu'à la conquête d'Alexandre.

ETUDES ARTISTIQUES.

De l'état actuel et des destinées de l'art en France, Les moines artistes, Les moines agriculteurs.

ETUDES RELIGIEUSES.

Des établissements d'éducation ecclésiastiques, L'orateur chrétien, Le doigt de Dieu, Les Sermons de M. Lacordaire, par Alex. Thomas, Sur les rapports chrétiens entre les maîtres et les serviteurs. Méditations sociales, religieuses et littéraires, Liberté de l'Église, Espérance d'un catholique, Paris religieux.—Esquisses de mœurs.

ETUDES PHILOLOGIQUES.

Études sur l'histoire de l'Eloquence en France.

ETUDES SCIENTIFIQUES.

Du mouvement des races humaines. Épître d'un mathématicien à un Poète, ou la leçon d'astronomie, Entretiens familiers sur les Sciences, La cathédrale de Strasbourg.

MARTIN RAY,

Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé AGENT des EAUX de PLANTAGÈNE. C'est le seul dépôt dans Québec. Québec 28 sept. 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AVSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal. Québec, 19 sept. 1849.

LOUIS LEMOINE, MÉCANICIEN.

FABRIQUE des Pompes à feu depuis \$10 jusqu'à \$250. Il a toujours en mains de petites pompes portatives. S'adresser chez M. SCOTT, marchand de la H. V. agent, ou chez le fabricant Grand Rue du faubourg St. Jean. Québec, 12 Déc. 1849.

UNE INSTITUTRICE DEMANDÉE.

On a besoin immédiatement d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français grammaticalement, l'arithmétique, &c. S'adresser à ce bureau, par lettre affranchies. Québec, 3 Déc. 1849.

PROPOSITION AVANTAGEUSE.

Maison de Commerce A VENDRE OU A LOUER.

UNE personne qui désirerait établir en campagne, trouvera de grands avantages, soit pour acheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Matane, comté de Rimouski, ou au sousigné à Québec. E. LACROIX, rue Sault-au-Matelot. Québec, 12 décembre 1849.

CRITIQUES LITTÉRAIRES.

Des romanciers modernes, De la prétendue infériorité des chrétiens dans les œuvres de l'esprit.

ETUDES LITTÉRAIRES.

Du roman moderne, et de son influence sur les mœurs, George Sand, Victor Hugo, M. Honoré de Balzac, MM. Alphonse Karr et Jules Janin, Sainte Beuve, Charles Nodier.

ETUDES MORALES.

Le philanthrope, L'homme pirogue.

MÉLANGES HISTORIQUES.

De l'origine et de l'utilité des ordres religieux et militaires au moyen-âge. Notice sur le temple et l'hospice du Mont-Carmel, Monsieur Vincent, L'Épître, Marius chez les Druides, Des Maronites et des principales populations du Liban.

CRITIQUES RELIGIEUSES.

L'Université jugée par elle-même, Le monopole destructeur de la religion et des lois, De la situation religieuse.

BIOGRAPHIES.

L'abbé Lacordaire.—L'abbé de Ravignan, —M. de Chateaubriand.—M. Berryer,—Alp. de Lamartine,—Montalembert,—Mgr Afta.—O. Barrat,—Sir Robert Peel,—Lord Brougham,—Le gén. Cavaignac,—Benj. Franklin,—Washington,—Abd-el-Kader.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUÉBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de Quincallerie et Ferronnerie.

dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public. Rue La Fabrique. Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau. JOS. GAUVIN. Québec, 25 mai 1849.

CHARLES BALLARGÉ,

Pratique et enseigne l'Architecture, l'Arpentage et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.—Québec, juillet, 1849.

Bureau du prêt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échü qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et pas-é le 1r décembre prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

Guitares Françaises.

De la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés, AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon.

J. & O. CRÉMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Pour être publié.

LE LIVRE DES FORMES LÉGALES

pour la TRANSACTION DES AFFAIRES

adapté pour l'usage DES MARCHANDS, COMMIS, OUVRIERS, FERMIERS,

ainsi qu'à toutes les personnes dans la vie privée

AUSSI.

Table de Profit et d'Escompte; table d'intérêt à 6 et 7 par cent; table d'échange en Angleterre sur différent taux, venant depuis neuf jusqu'à seize par cent de pium; le courant converti en sterling et les sommes d'argent converties en piastres et cents.

Par W. H. RICHMOND, Auteur de la " Tenure des Livres en partie double.

Prix: 6s-3d par copie, payable lors de la livraison de l'ouvrage.

Cet ouvrage est publié en anglais. On s'abonne aux bureaux de ce journal.

Québec, 14 nov. 1849.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Chellins et demi par année, (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.

AVANTAGES.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procurent tout à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (\$1) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignes et au-dessous..... 2s-1/2
Chaque insertion subséquente..... 7s
Pour dix lignes et au-dessous..... 2s-1/2
Chaque insertion subséquente..... 1s
Pour chaque ligne ensuite..... 4d

Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents.

Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.

- Montréal..... MM. E. R. Fabre, écr. Trois-Rivières..... P. Nourie, écr. Répigny..... A. Dallaire, Instit. Sherbrooke..... D. V. St. Cyr, S. St. Jean..... Mr. Pabbé Champeau. Pointe Lévy..... Paul Thibodeau, Inst. Beauport..... Chs. LeTallier, écr. N. P. St. Thomas, (en ban.), J. D. Lépine, écr. N. P. Isle..... L. Ballentyne, écr. N. P. St. Anne la Poutière, L. Moreau, écr. N. P. St. Charles, (Riv. Boyer.) Dr. L. Labrecque, écr. Isle-Verte..... H. Roy, écuier, Rimouski..... John Heath, écr. N. P. St. Simon..... Chs. Frs. Caron, écr. Beauport..... Mr. Pabbé Bernard. Château-Richer..... L. C. LeFrançois, écr. L'Anse-au-Loup..... J. Filtan, écr. N. P. St. Eustache, (Dist. M.) Damase Robin. St. Jean Port-Joly..... L. Z. Dural, écr. N. P. Malbois..... Mr. Pabbé Godbout. St. François, (Riv. du Sud.) Philippe Beaubien St. Michel..... P. Poulin, écr. N. P. St. Denis, (en ban.)..... F. Jorre, écr. N. P. St. Roch des Jalnès..... L. Trambly, écr. N. P. Rivière du Loup, (en ban.)..... Mr. B. Marquette. Ste. Foye..... P. Fournier, écr. Trois-Pistoles..... J. Fournier, écr. St. Gervais..... H. Tangany, March. Rivière Ouelle..... Thos. Bôgin, Inst.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE.

BUREAU DU JOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.